



Pour diffusion immédiate : 24/01/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL RELATIVE AU DEUXIÈME PASSAGE DE L'AMENDEMENT SUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

« La décision terrible et radicale, prise par la Cour suprême des États-Unis pour casser l'arrêt *Roe v. Wade*, met directement en danger nos droits et nos protections.

Ici, à New York, nous continuerons à prendre les mesures qui s'imposent pour défendre les droits des New-Yorkais. Je salue la nouvelle étape majeure franchie par l'assemblée législative de l'État de New York en vue d'ancrer l'amendement sur l'égalité des droits dans notre constitution d'État. J'ai eu, l'an dernier, la fierté d'organiser la session extraordinaire de l'assemblée législative qui a permis le premier passage de cet amendement historique et je suis heureuse de voir qu'il est aujourd'hui en bonne voie d'être soumis aux électeurs l'année prochaine.

Alors que d'autres États prennent des mesures extrêmes pour freiner la marche du progrès et revenir en arrière sur les droits en matière de procréation, New York montrera toujours l'exemple en matière de lutte contre les discriminations de tout ordre et de protection du droit à l'avortement. New York ne cessera jamais de lutter pour ce qui est juste. Rien ne nous dissuadera. Rien ne nous fait peur. »

###

Nouvelles supplémentaires disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418